

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL
3 AVRIL 2025



Date de la convocation : 28/03/2025

Date d'affichage : 28/03/2025

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 26

Représentés régulièrement convoqués : 6

Absents : 1

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Philippe Emmanuel CAILLÉ, Mélanie VAUCHEL, Michel PHILIPPE, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Christine LEROY, Isabelle HERBERT, Grégory DEREN, Basile BERNARD, Gaëlle RICHET, Grégoire POUPON, Claire PEREZ, Vincent BOURGES, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Catherine GENDRE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERCES, Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES, Lionel ANSELMO, Isabelle SAINT BONNET, Frédéric ABRAHAM

Absents excusés régulièrement convoqués :

M Hervé ADEUX pouvoir à M Basile BERNARD, Mme Hélène SOLER pouvoir à Mme Marie MABILLE, Mme Karen YVAN pouvoir à Mme Mélanie VAUCHEL, M Jean-Marie LÉGUILLON pouvoir à M Michel PHILIPPE, M Stéphane BERTOLETTI pouvoir à Mme Patricia RENAULT, M Gildas QUÉRÉ pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN

Secrétaire de séance : Mme Isabelle SAINT BONNET

9 - OBJET : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE - DEMARCHE LABELLISATION CLIMAT-AIR-ENERGIE / TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE - AUTORISATION

Rapporteur : Philippe Emmanuel CAILLÉ au nom du Conseil de la Municipalité

2025_016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n° 005_2021 du Conseil Municipal du 21 janvier 2021 relative à l'engagement de la commune dans la démarche de labellisation CLIMAT - AIR – ENERGIE (CAE - anciennement Cit'ergie) du référentiel TERRITOIRE ENGAGE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE (TETE),

Vu la délibération n° 025_2022 du Conseil Municipal du 7 avril 2022 relative à l'approbation de la politique et du programme d'actions CLIMAT - AIR - ENERGIE 2022-2025,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025
DELIBERATION N°2025_016

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 076-217601087-20250403-2025_016-DE



Vu l'obtention de la seconde étoile du label CLIMAT - AIR – ENERGIE par courrier Secrétariat de la Commission Nationale du Label Bureau d'Appui Territoire Engagé Climat-Air-Energie le 9 décembre 2022,

Considérant que la ville de Bois-Guillaume s'est engagée dans la démarche de labellisation CLIMAT - AIR - ENERGIE (anciennement Cit'ergie) du référentiel TETE en vue de construire et déployer sa stratégie environnementale et son plan d'actions 2022 afin de limiter quotidiennement ses impacts sur l'environnement,

Considérant que la ville de Bois-Guillaume a délibéré en juin 2022 pour candidater à l'obtention de la seconde étoile de la labellisation CLIMAT AIR ENERGIE du référentiel TETE, qu'elle décrochera le 9 décembre 2022,

Considérant que la Ville de Bois-Guillaume, au regard de son avancement dans la démarche, peut candidater à la troisième étoile du label CLIMAT - AIR - ENERGIE du référentiel TETE, afin de faire reconnaître la qualité de sa politique climat-air-énergie communale,

Après en avoir délibéré,

S'ENGAGE dans la poursuite de la mise en oeuvre de son programme d'actions (cf. annexe)

AUTORISE le Maire à déposer le dossier pour l'obtention du label CLIMAT - AIR – ENERGIE / TETE 3 étoiles au nom de la collectivité auprès de la Commission Nationale du Label et à prendre les mesures nécessaires pour le processus de labellisation.

1 absent : Philippe COUVREUR

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la présente délibération sur la base du vote auquel il est procédé :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

le Maire,

Théo PEREZ

Document signé électroniquement

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télerecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr